

Annonce des résultats du référendum du MAGE-UQAC sur l'affiliation à l'UEQ

Saguenay, 10 avril 2024 – Au terme du Conseil Central Spécial 594 du MAGE-UQAC, l'instance a adopté la convocation d'un référendum dans le cadre de la question référendaire suivante : « *Acceptez-vous que le Mouvement des Associations Générales Étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC), s'affilie à l'Union Étudiante du Québec (UEQ) en tant que membre, moyennant une cotisation de 5,43\$CA, par étudiant-e, par session, en plus de la cotisation payée au MAGE-UQAC, indexée annuellement à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) ?* ».

L'importance de tenir un référendum pour consulter la communauté étudiante du MAGE-UQAC réside dans la fondation même de la démocratie et de la représentativité. Dans tout établissement d'enseignement supérieur, les étudiants forment le cœur même de la communauté. Leur voix est non seulement précieuse, mais elle est aussi essentielle pour façonner l'avenir et les orientations du mouvement étudiant.

En somme, voici les conditions et les résultats du référendum du MAGE-UQAC sur l'affiliation du mouvement étudiant à l'Union Étudiante du Québec (UEQ) :

Nombre d'étudiant.es membres inscrit.es à la session d'Hiver 2024 : 6 513 étudiant.es.¹

Nombre de suffrages exprimés : 683 suffrages.

Participation requise pour l'adoption de la question référendaire : 10% de la communauté étudiante réputée membre du MAGE-UQAC² et inscrit à la session d'Hiver 2024, soit 651 suffrages.

Résultats :

- **Pour l'adoption de la question référendaire** : 410 suffrages.

- **Contre l'adoption de la question référendaire** : 197 suffrages.

- **Abstentions quant à l'adoption de la question référendaire** : 76 suffrages.

¹ Donnée officielle émise par le Bureau du registraire, UQAC, le 22 mars 2024.

² Politique électorale et référendaire du MAGE-UQAC, 2021.



Par conséquent, la majorité requise pour l'adoption de la question référendaire ayant été atteinte, le MAGE-UQAC s'affiliera à l'Union Étudiante du Québec (UEQ). C'est donc à compter de la session d'automne 2024 que le Mouvement des Associations Générales Étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi rejoindra officiellement l'Union Étudiante du Québec, élargissant ainsi le réseau d'influence et d'action des étudiants de l'UQAC au sein de cette importante organisation provinciale.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont pris part à ce processus démocratique en exprimant leur voix. Votre participation active est essentielle à la vie démocratique de notre association étudiante.

Le Comité référendaire neutre du MAGE-UQAC.

-30-

Le MAGE-UQAC est l'association étudiante représentant l'ensemble des quelques 6 500 étudiant-es de l'institution. Il voit à défendre les intérêts et les droits des étudiant.es membres en promouvant et protégeant leurs positions académiques, politiques et économiques, tout en développant les sphères culturelles et sociales.

Lien du site internet www.mageuqac.com